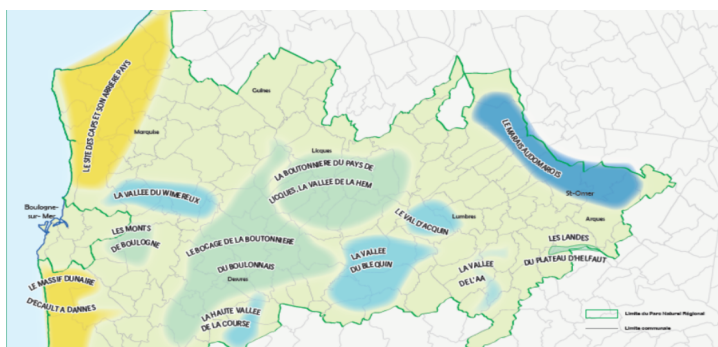


Étude pour la mise en place d'une démarche expérimentale Paiement pour Services Environnementaux (PSE) sur la basse vallée de la Slack



Pour : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Date : 2019 - 2020

Région : Hauts-de-France - **Domaine :** Agroécologie Biodiversité

Solagro accompagne le PNR des Caps et Marais d'Opale dans sa démarche de Paiement pour Services Environnementaux en vue de valoriser les efforts des agriculteurs qui ont des pratiques favorables à l'environnement, au-delà des obligations règlementaires, sur la basse vallée de la Slack.

Contexte

Le PNR des Caps et Marais d'Opale a choisi d'engager une démarche de paiement pour services environnementaux sur la basse vallée de la Slack afin d'en préserver la qualité de l'eau et la biodiversité.

Objectifs

Parmi les différents objectifs à atteindre, Solagro doit notamment : aider les acteurs à s'approprier la démarche PSE afin qu'ils puissent en être les ambassadeurs, déterminer la faisabilité de cette démarche sur le territoire et proposer une méthodologie pour la mettre en place en vue de déclencher un paiement pour rémunérer les services environnementaux évalués.

Déroulement

- Étape 1 : identification du service ou du bouquet de services potentiellement concerné par le PSE qui s'effectue à partir du diagnostic agroenvironnemental
- Étape 2 : identification des acteurs clés et la préparation pour leur adhésion au projet ce qui sous-entend qu'ils s'approprient la démarche.
- Étape 3 : étude de faisabilité et proposition de cahiers des charges

Résultats

Cette étude est toujours en cours, elle devrait déboucher sur une phase conditionnelle qui consiste à proposer des outils organisationnels et financiers pour mettre en place la démarche PSE sur le territoire.